



LA LETTRE DU GROUPE CGT DU CESER

**SESSION PLENIERE DU 17 DÉCEMBRE 2025
AVIS SUR LA STRATÉGIE ÉLEVAGE EN
BRIÈRE**

N°301

<https://cgt-paysdelaloire.org/>



La Région présente une stratégie pour l'élevage en Brière. La CGT partage globalement ses objectifs mais rappelle l'importance d'associer de manière continue l'ensemble des acteurs du territoire.

La CGT a voté l'avis du CESER sur la stratégie régionale.

LA STRATÉGIE RÉGIONALE ÉLEVAGE EN BRIÈRE

La Région des Pays de la Loire affirme sa volonté de préserver et de valoriser l'élevage en Brière, territoire emblématique des zones humides ligériennes. Face aux défis du renouvellement des générations, de l'adaptation au changement climatique et de la préservation de la biodiversité, cette feuille de route vise à inscrire l'élevage comme un pilier durable du développement territorial et de préservation des patrimoines ligériens.

L'AVIS DU CESER

Ce document est disponible sur le [site Internet du CESER](#).

Le CESER salue la stratégie, tout en insistant sur la nécessité d'appuyer les actions sur les experts, dans ce milieu sensible pour l'environnement, et de capitaliser les actions déjà menées.

Il indique qu'il restera vigilant quant à la mise en œuvre des engagements pris, au suivi et à l'évaluation de la stratégie, et à l'émergence de nouvelles mesures ambitieuses, notamment à plus long terme.

CE QU'A DIT LA CGT : INTERVENTION D'YVIC KERGROAC'H

La CGT remercie la commission 2 pour cet avis.

Le régime alimentaire de chacun, carné ou non, les choix d'espèces consommées le cas échéant, et les techniques d'abattage acceptées, résultent de convictions personnelles, philosophiques ou religieuses, que la CGT respecte bien évidemment.

Nous considérons toutefois qu'au vu de ses impacts environnementaux,

consommation d'eau et émissions de gaz à effet de serre, la consommation de viande des pays occidentaux doit être globalement diminuée. Dans le même esprit, elle s'oppose à la démarche d'industrialisation de l'élevage. Cette démarche conduit trop souvent à déforester, par exemple en Amérique du Sud, pour produire de la nourriture qui sera importée pour nourrir en Europe des animaux. Cette production intensive dépassant nos besoins, la viande pourra être exportée, encourageant des populations à adopter notre mode de consommation non soutenable, et détruisant leur propre agriculture. Nous nous opposons également à l'adoption du traité du Mercosur qui déstabiliserait l'agriculture sur notre territoire.

La CGT prône donc une démarche de « moins mais mieux » de produits animaux.

Dans ce contexte, **un modèle d'agriculture extensive, basée sur des exploitations à taille humaine et une alimentation basée sur des prairies qui par ailleurs constituent des puits de carbone, peut contribuer au maintien de la biodiversité et au développement humain durable.** À condition d'être correctement rémunéré, comme le souligne le CESER, l'élevage peut créer des emplois de qualité et non délocalisables, pour les exploitants et les salariés, contribuant à la vitalité du territoire.

C'est ce que peut permettre l'élevage en périphérie de la Brière.

Nous partageons donc, comme le CESER, les grands objectifs de la stratégie régionale pour l'élevage en Brière. Nous saluons également l'association des acteurs concernés, mais soulignons qu'il doit se faire de manière continue avec chacun d'entre eux. Les associations de défense de l'environnement implantées en Pays de la Loire ont une expertise indispensable sur le sujet.

En matière de transmission des exploitations, nous appuyons les recommandations du CESER et son attention à l'opportunité que constitue l'arrivée de nouveaux profils d'éleveurs et d'éleveuses non issus originellement du secteur.

Cela demande des compétences très spécifiques, nous partageons donc à ce sujet l'importance de la formation des agriculteurs et agricultrices et souligne la nécessité de développer l'enseignement agricole public.

La CGT regrette que la rédaction de la commission 4, chargée de l'environnement et des territoires, n'ait pas été reprise intégralement dans cet avis, en partie en raison d'incompréhensions. Cela renvoie à la difficulté à rendre en une semaine un avis sur des rapports qui concernent plusieurs commissions du CESER.

De manière générale, les moyens des associations, rabetés par les baisses

de subvention régionales, sont un enjeu pour qu'elles puissent assurer leurs missions, notamment dans le cadre du parc naturel régional.

VOTES : l'avis a été adopté par 81 voix pour (unanimité)

Courriel : comite-regional@cgt-paysdelaloire.org / tel 02.41.20.03.21